

Contrôle de la teigne en effectif félin (protocole Pr P. BOURDEAU)

Le contrôle de la teigne en effectif :

- Est toujours particulièrement difficile, long et coûteux.
- Le succès dépend de la rigueur du protocole de traitement et de désinfection, quel que soit de nombre de chats.
- Il dure plusieurs mois et fait appel «nécessairement » à de très nombreuses analyses mycologiques (animaux et environnement). Ces analyses sont TOUJOURS individuelles.
- La notion d'effectif se conçoit potentiellement à partir de « 2 » chats (application des principes des mesures ci – dessous).

1) On définit quatre zones (séparées physiquement)

- A : infectés/contaminés : y sont placés initialement tous les chats atteints (lésionnels et/ou trichoscopie + et/ou Wood +).
- B : où s(er)ont placés les autres animaux : éventuellement sains
- C : où sont placées les femelles gestantes.
- D : zone assainie : où seront placés tous les chats ayant eu au moins 2 mycologies successives négatives. (à 4 ou 6 semaines d'intervalle)

2) TOUS les chats autres que (WOOD+ et trichoscopie +) font l'objet d'une mycologie de dépistage

- > tous les **myco+** seront placés en zone A
- > les **myco-** restent en zone B
seconde mycologie à + 4 semaines
- idem les **myco+** iront en zone A
- les **myco-** iront en zone D

3) Déroulé

a) en zone A.

(d'abord tonte **impérative** si poils longs (et si possible mi-longs), répétée deux fois à 3 semaines)
+ traitement topique et systémique 6 semaines au moins.

Ils sont évalués (Tapis) à 8(9) semaines puis éventuellement transférés en zone B selon le résultat.

b) en zone B.

initialement animaux sans lésions et **Wood-** et ou **Tricho-** puis confirmés culture négative

(Les chats à poils longs sont tondus si possible)

Tapis réalisé à J1 (cf 2).

- Les animaux provenant de la zone A :

Reçoivent un traitement topique 4 semaines. puis nouvelle mycologie à 6 semaines .

Si mycologie négative ils vont en zone D.

Si mycologie positive ils retournent en zone A.

c) en zone D.

arrivent les chats de la zone B (deux mycologies négatives à un mois en zone B ou deux mycologies négatives en zone A et une en zone B)

Tous les chats font l'objet d'une dernière mycologie un mois après leur entrée en zone D.

d) en zone C

D'abord mycologie (J1)

Les femelles reçoivent « toutes » un traitement topique (+ tonte si poils longs).

- Les femelles à Wood+ ou culture + à J1 : seront ensuite traitées par un traitement systémique dès la mise bas pendant 4 semaines et 2 à 3 semaines plus tard nouvelle mycologie (après sevrage des chatons),

> elles seront selon les cas, introduites en zone A ou B.

- Les femelles dépourvues de lésions, Wood-, Tricho- et à mycologie négative à J1, font l'objet d'une mycologie au moment du sevrage : le myco - iront en zone B.

Les chatons ne reçoivent aucun traitement à J1 :

A un mois, ils sont sevrés, tondus :

- Ceux provenant de femelles positives à J1 : reçoivent un traitement topique et systémique 4 semaines.

- Ceux provenant de femelles apparemment saines reçoivent uniquement un traitement topique.

Après 6 semaines (2 semaines après la fin du traitement), les chatons sont réévalués.

Les chatons négatifs sont transférés en zone B (nouveau traitement topique d'un mois recommandé).

Les chatons positifs passent en zone A.

4) Les locaux sont désinfectés

A au moins trois fois par semaine.

B et C au moins deux fois par semaine

D une fois par semaine.

Des examens mycologiques dans le milieu (technique dutapis) (1f/mois local B, C et D) permettent de contrôler l'absence de contamination du milieu (zone de repos, arbres à chats, zone de nourriture...).

5) Pendant toute la période, les soins aux animaux se font toujours dans le sens D puis B puis C puis A

On utilisera pour les zones C et A des protections particulières spécifiques (chaussures, blouses...)